

ACCUEIL DE LOISIRS  
Le Ratz-Haut  
24200 SARLAT



Tél.: 05.53.59.07.32  
Portable : 06.08.23.19.82  
Courriel : [ratzhaut@sarlat.fr](mailto:ratzhaut@sarlat.fr)

Sarlat, le 19 février 2020

### **Informations concernant les mercredis et les vacances :**

**- L'accueil du matin s'effectue à l'accueil de loisirs du Ratz-Haut à partir de 7h30 et jusqu'à 9h30.**

- Un ramassage en bus est prévu aux points d'arrêts suivants : la Canéda (8h30), les Chênes Verts (8h35), le Sablou (8h38), le Pontet (8h40), place Pasteur (8h45), marché aux Noix (8h50), place Sarrazin (8h55), le Pouget (8h57).

- Le soir, vous pouvez venir chercher vos enfants à partir de 16h30 et jusqu'à 18h15 maximum au centre. Pour ceux qui prennent le bus, celui-ci démarre à 17h30 du centre de loisirs et descend les enfants aux arrêts suivants : le Pouget (17h38), place Sarrazin (17h40), marché aux Noix (17h45), la Poste (17h50), le Pontet (17h55), le Sablou (17h57), les Chênes Verts (18h), la Canéda (18h05).

**Les horaires doivent être respectés.**

**Le soir, lorsque vous venez chercher votre enfant,  
il est impératif de prévenir une personne du bureau  
et les animateurs du groupe de votre enfant.**

### **Rappel du règlement intérieur :**

En cas d'absence des enfants, les journées réservées non excusées **1 semaine à l'avance (à confirmer par écrit)** ou le jour même pour raison médicale (à justifier avec un certificat médical) sont des journées facturées.

Pour chaque nouvelle période (mercredis et vacances), tous les 2 mois, nous vous demandons de bien vouloir remplir une fiche de réservations environ 3 semaines avant le début du séjour afin d'optimiser l'organisation.

## **Les plannings et les autorisations :**

A chaque séjour, nous établissons **un planning d'activités par groupe ainsi qu'une fiche d'autorisations et d'informations.**

**Le planning est à consulter régulièrement pour vous permettre de connaître les activités et de vêtir votre enfant de façon adéquate.**

**Il est consultable sur le site de la CCSPN : [www.cc-sarlatperigordnoir.fr](http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr)**

**La fiche des autorisations est à remplir et à nous retourner dûment complétée après l'avoir pris en photo ou fait une copie à votre domicile.** Vous aurez ainsi toutes les informations à portée de main.

## **Fournitures :**

### **Pour la saison intermédiaire :**

Nous demandons aux parents de fournir à tous les enfants une paire de chaussons ou des chaussures d'intérieur afin d'éviter qu'ils jouent dans des salles pleines de terre lorsque le temps est mauvais ainsi qu'une tenue de rechange dans leur sac au cas où les habits mis le matin subiraient des salissures en cours de journée ou lors d'activités sportives.

### **Pour toute l'année :**

Pour les plus petits, cette tenue de rechange pourra également servir en cas « d'accident » lors de la sieste. Cela permettrait également de pouvoir se changer, si besoin est, lorsque les enfants vont au cinéma ou à la bibliothèque.

Il est fortement recommandé de prévoir des vêtements adaptés à l'activité et au temps, à savoir, bottes de pluie pour le jardinage, baskets pour le sport et les balades, k-way en cas de pluie....

Nous vous demandons de bien penser à noter le nom de votre enfant sur tous les habits qu'il serait susceptible d'enlever au cours de la journée.

L'équipe du Ratz-Haut est à votre disposition pour toute information complémentaire. Nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

**L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs.**